



### Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

### À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, aux responsables de projets Solvabilité II, aux cadres des directions techniques, financières, risk management des mutuelles et sociétés d'assurance et de réassurance, de l'audit et du conseil.

### Pour obtenir quoi ?

Apprendre à réaliser les calculs requis par le processus de l'ORSA, à les présenter dans son rapport annuel.

### Quels objectifs pédagogiques ?

**Présenter** les exigences réglementaires liées au processus ORSA en matière de mesures de risques.

**Détailler** les méthodes à mettre en œuvre en les illustrant par des exemples.

**Maîtriser** la formalisation des résultats et des conclusions.

### Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé pédagogique des différents modèles et des méthodes actuarielles en relation avec l'ORSA et la présentation d'exemples pratiques de mise en application.

### Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en assurance, en actuariat et Solvabilité II. Maîtrise d'Excel.

### Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

### Qui anime cette formation ?

#### Didier MERCKLING,

Membre actif de l'Institut des actuaires, préside la commission IARD. Pendant plusieurs années détenteur de la fonction clé actuariat d'une SAM, il a exercé dans diverses compagnies comme responsable actuariaire et technique, auditeur, contrôleur interne et gestionnaire de risques, souscripteur en réassurance.



### La formation en pratique...

#### Quand et où ?

**27 et 28 mai 2025**

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30  
Caritat, Paris 8<sup>e</sup>

#### Combien ça coûte ?

2 300 € HT + TVA 20%, soit 2 760 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de stage, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

### Qu'allez-vous apprendre ?

#### Le Processus de l'ORSA

- Les objectifs réglementaires
- Les précisions de l'ACPR
- La pratique opérationnelle
- Le rapport ORSA

#### L'adéquation du calcul du SCR au profil de risque

- Comparaison des risques à ceux de la formule standard
- Quantification des risques

#### Les calculs de projection

- Le Business Plan
- La projection du bilan prudentiel et de la Solvabilité

#### Les calculs de sensibilité

- Le choix des hypothèses
- Mesures de sensibilité
- Outils

#### Les stress-tests

- Le choix des scénarios de stress
- Impact des stress sur le BP, sur la solvabilité
- Mesures de remédiation

#### Utilisation pour le respect permanent des contraintes réglementaires

- Provisions techniques prudentielles
- Exigences de fonds propres

#### Le Besoin global de solvabilité

- Définition
- Modèle de capital
- Projections

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

01 44 51 04 00  
info@caritat.fr

### Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.